

COMMUNE DE FLEURIE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE

N° 26-16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14 Quorum : oui

L'an deux mil vingt six, le vingt mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de FLEURIE, Rhône, dûment convoqué par M. MIGUET Frédéric, maire sortant, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme VERNIAU Evelyne doyenne d'âge.

Date de convocation : 16 mars 2026.

Présents : MIGUET Frédéric, TISSERAND CHALANDE Nathalie, DUCHARNE Jean Paul, VERNIAU Evelyne, MAITRE Patrice, DORIER Isabelle, BERNARD Christian, VAISSE Mireille, BIASIELLI Gwenaëlle, BRIDAY Anaïs, DESGOUTTES Johann, MATRAY Maud, THEVENET Florian, FOILLARD Etienne,

Absents excusés : MANISSIER Maxime

Pouvoir : MANISSIER Maxime donne pouvoir à MIGUET Frédéric

Secrétaire de séance : Evelyne VERNIAU

Objet : Election des adjoint(e)s au maire

CONSIDERANT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 15 suffrages exprimés pour la liste de Nathalie TISSERAND CHALANDE

Le conseil municipal, à l'unanimité :

ELIT la liste de Nathalie TISSERAND CHALANDE ;

INSTALLE

- Madame Nathalie TISSERAND CHALANDE en qualité de 1^{ère} adjointe ;
- Monsieur Jean Paul DUCHARNE en qualité de 2^e adjoint ;
- Madame Evelyne VERNIAU en qualité de 3^e adjointe ;

- Monsieur Patrice MAITRE en qualité de 4^e adjoint ;

AUTORISE Monsieur Frédéric MIGUET, maire, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Fleurie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

